

Département
du Bas-Rhin

Commune de MOMMENHEIM

Arrondissement
de Strasbourg-
Campagne

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de
Conseillers:
élus : 19
en fonction : 19
présents : 18

Séance du 10 février 2009

sous la présidence de M. Francis WOLF
Maire

Présents : M. AMMANN Joseph - M. BIETH Alain - M. FLECK André - M. GLASSER Arnaud - M. GWISS Jean-Luc -
Mme HARTER Simone - Mme HEITZ Christine - Mme JAECK Elisabeth - Mme KAPPS Brigitte - M. KLEIN
Jeannot - M. KUHN Joseph - Mme LAUSECKER Geneviève - Mme MATHERN Bernadette - M.
MITTELHAEUSER Gérard - Mme MUNCHENBACH-KELLER Marie-Louise - M. SCHERER Maurice - Mme
SCHNEIDER Béatrice

Absent non excusé : M. MULLER Eric

2. Approbation du compte administratif principal 2008

M. le Maire se retire de la séance pour le vote du compte administratif principal 2008.

Pour délibérer sur ce point de l'ordre du jour, le Conseil Municipal désigne Mme Béatrice SCHNEIDER, Adjointe au Maire, comme présidente de séance.

L'assemblée, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2008 ce jour arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses	€ 436 754,94
Recettes	€ 894 636,90
Excédent	€457 881,96

Section d'Investissement

Dépenses	€ 234 990,31
Recettes	€ 470 992,41
Excédent	€ 236 002,10

EXCEDENT GLOBAL DES COMPTES 693 884,06 €

Considérant que les écritures comptables sont conformes aux pièces justificatives présentées, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2008,

APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2008

DECIDE d'affecter les résultats comme suit :

- ↳ Affectation du solde de l'excédent d'investissement au compte 001 soit la somme de 236 002,10 €
- ↳ de l'inscription de crédit budgétaire à l'article 1068 du budget 2009 pour le montant de l'affectation soit la somme de 457 881,96 €.

(approuvé par 13 voix POUR et 4 ABSTENTIONS : Fleck A.,
Lausecker G., Mathern B., Kapps B.)

Acte rendu exécutoire
après transmission en S/Préfecture
Le 17 février 2009
et publication ou notification

Pour extrait conforme
Le Maire,

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de
Conseillers:
élus : 19
en fonction : 19
présents : 18

Séance du 10 février 2009

sous la présidence de M. Francis WOLF
Maire

Présents : M. AMMANN Joseph - M. BIETH Alain - M. FLECK André - M. GLASSER Arnaud - M. GWISS Jean-Luc -
Mme HARTER Simone - Mme HEITZ Christine - Mme JAECK Elisabeth - Mme KAPPS Brigitte - M. KLEIN
Jeannot - M. KUHN Joseph - Mme LAUSECKER Geneviève - Mme MATHERN Bernadette - M.
MITTELHAEUSER Gérard - -Mme MUNCHENBACH-KELLER Marie-Louise - M. SCHERER Maurice - Mme
SCHNEIDER Béatrice

Absent non excusé : M. MULLER Eric

3. Approbation du compte administratif - service assainissement 2008

M. le Maire se retire de la séance pour le vote du compte administratif 2008 du service de l'assainissement.

Pour délibérer sur ce point de l'ordre du jour, le Conseil Municipal désigne Mme Béatrice SCHNEIDER, Adjointe au Maire, comme présidente de séance.

L'assemblée, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2008 ce jour arrêté comme suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses	€ 129 835,05
Recettes	€ 250 220,61
Excédent	€120 385,56

Section d'Investissement

Dépenses	€ 105 552,40
Recettes	€ 100 656,44
Déficit	€ 4 895,96

EXCEDENT GLOBAL DES COMPTES

115 489,60 €

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2008,
Constatant que le compte administratif présente un excédent dans la section de fonctionnement et un déficit dans la section d'investissement,

APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2008 présenté et arrêté comme ci-dessus,
DECIDE :

- ↳ de reporter le déficit d'investissement au compte 001 du budget 2009 soit la somme de 4 895,96 €
- ↳ de l'inscription de crédit budgétaire à l'article 1068 du budget 2009 pour le montant 74 896 €
- ↳ de reporter une partie de l'excédent de fonctionnement au compte 002 du budget 2009 soit la somme de 45 489,60 €

(approuvé par 14 voix POUR et 3 ABSTENTIONS : Fleck A., Lausecker G., Mathern B.)

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de
Conseillers:
élus : 19
en fonction : 19
présents : 18

Séance du 10 février 2009

sous la présidence de M. Francis WOLF
Maire

Présents : M. AMMANN Joseph - M. BIETH Alain - M. FLECK André - M. GLASSER Arnaud - M. GWISS Jean-Luc -
Mme HARTER Simone - Mme HEITZ Christine - Mme JAECK Elisabeth - Mme KAPPS Brigitte - M. KLEIN
Jeannot - M. KUHN Joseph - Mme LAUSECKER Geneviève - Mme MATHERN Bernadette - M.
MITTELHAEUSER Gérard - Mme MUNCHENBACH-KELLER Marie-Louise - M. SCHERER Maurice - Mme
SCHNEIDER Béatrice

Absent non excusé : M. MULLER Eric

4. Approbation des comptes de gestion 2008 du Trésorier

Le Conseil Municipal,

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE des comptes de gestion présentés par le Trésorier
Principal de Brumath pour la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008,

CONSIDERANT que les opérations comptables ont été exactement décrites,

STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre
2008, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2008 en ce qui concerne les différentes
sections du budget principal et des budgets annexes,

STATUANT sur la comptabilité des valeurs inactives,

CONSTATE la parfaite concordance des comptes de gestion avec le compte administratif,

DECLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2008 par le receveur
municipal, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni
réserve de sa part.

*(approuvé par 14 voix POUR et 4 ABSTENTIONS : Lausecker G.,
Mathern B., Kapps B., Fleck A.)*

Acte rendu exécutoire
après transmission en S/Préfecture
Le 17 février 2009
et publication ou notification

Pour extrait conforme
Le Maire,

Département
du Bas-Rhin

Commune de **MOMMENHEIM**

Arrondissement
de Strasbourg-
Campagne

**Extrait du Procès-verbal
des Délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de
Conseillers:
élus : 19
en fonction : 19
présents : 18

Séance du 10 février 2009

sous la présidence de M. Francis WOLF
Maire

Présents : M. AMMANN Joseph - M. BIETH Alain - M. FLECK André - M. GLASSER Arnaud - M. GWISS Jean-Luc -
Mme HARTER Simone - Mme HEITZ Christine - Mme JAECK Elisabeth - Mme KAPPS Brigitte - M. KLEIN
Jeannot - M. KUHN Joseph - Mme LAUSECKER Geneviève - Mme MATHERN Bernadette - M.
MITTELHAEUSER Gérard - Mme MUNCHENBACH-KELLER Marie-Louise - M. SCHERER Maurice - Mme
SCHNEIDER Béatrice

Absent non excusé : M. MULLER Eric

8. Attribution d'une prime de fin d'année au personnel communal

Le Conseil Municipal,

VU la délibération du 14 février 2000 attribuant une prime de fin d'année au personnel communal,

VU la délibération du 08 avril 2008 qui renouvelle les modalités d'attribution des différentes indemnités et primes au personnel communal,

VU la délibération du 04 novembre 2008 créant un poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe,

VU l'arrêté du 02 décembre 2008 de nomination stagiaire de M. Alexandre VINOT à compter du 1^{er} décembre 2008 au grade d'adjoint technique 1^{ère} classe,

Considérant les services effectués par M. Alexandre VINOT depuis le 1^{er} décembre 2008,

ATTRIBUE une prime de fin d'année 2008 à M. Alexandre VINOT,

FIXE le montant de cette prime - proportionnel au nombre de mois de présence dans l'année - à 1/12^{ème} du traitement indiciaire brut du mois de décembre 2008 soit 114,26 € brut,

DECIDE d'inscrire les crédits nécessaires à l'article 6411 du budget 2009 de la collectivité.

(approuvé à l'UNANIMITÉ)

Acte rendu exécutoire
après transmission en S/Préfecture
Le 17 février 2009
et publication ou notification

Pour extrait conforme
Le Maire,